



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

COURS DE DANSE HIP-HOP – ANNEE 2010-11

J'inscris mon enfant au cours de DANSE HIP-HOP :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Nom du/de la répondant/e légal/e :

Le courrier doit être adressé à :

Nom : Prénom :

Rue et N° :

Code postal : Localité :

Tél. privé : Tél. prof. :

Je, soussigné/e, inscris mon enfant, avec son consentement, au cours de danse hip-hop organisé par la Maison de quartier des Pâquis. J'ai pris connaissance des dispositions du contrat figurant au dos du présent document, en particulier des conditions de paiement. J'accepte ces conditions et me déclare prêt/e à m'acquitter dans les délais prévus des sommes dues pour les cours envers la Maison de quartier des Pâquis. De plus, je fais les recommandations d'usage à mon enfant afin qu'il/elle adopte un comportement adéquat pendant les leçons et suive les consignes données par le/la professeur/e.

Fait à Genève, le

Signature du/de la répondant/e légal/e :

**CE FORMULAIRE DUMENT COMPLETE DOIT ETRE RAPPORTE OU ENVOYE PAR COURRIER A
LA MAISON DE QUARTIER DES PAQUIS, 50 RUE DE BERNE, CP 61, 1211 GENEVE 21**

TOURNEZ SVP 

**CONTRAT ENTRE L'ASSOCIATION MAISON DE QUARTIER
DES PAQUIS, PRIEURE, SECHERON (MQP)
ET**

LES PARENTS DES ELEVES DU COURS DE DANSE HIP-HOP - ANNEE 2010/11

1. PRINCIPE

Les cours de danse hip-hop organisés par la MQP ne sont pas subventionnés. Ils sont autofinancés, ce qui signifie que le paiement des cours de danse hip-hop sert directement à la rémunération du professeur. Les cours de danse hip-hop sont accessibles aux jeunes de 10 à 15 ans. La MQP organise une présentation du travail, sous la forme d'un spectacle public, qui se tiendra le 22 juin 2011. Les cours ont lieu une fois par semaine et durent 1h30 (les mardis de 17h30 à 19h).

2. CALENDRIER

Les cours de danse hip-hop se déroulent sur 36 semaines, du lundi **6 septembre 2010** au vendredi **24 juin 2011**. L'année est divisée en cinq périodes :

- 1^{ère} période : du lundi 6 septembre 2010 au vendredi 22 octobre 2010
- 2^{ème} période : du lundi 1er novembre 2010 au vendredi 17 décembre 2010
- 3^{ème} période : du lundi 10 janvier 2011 au vendredi 4 mars 2011
- 4^{ème} période : du lundi 7 mars 2011 au mercredi 20 avril 2011
- 5^{ème} période : du lundi 2 mai 2011 au vendredi 24 juin 2011.

3. PAIEMENT

Le tarif annuel est de **frs. 300.-** , soit **frs. 60.-** par période. Le paiement se fait par période, tous les deux mois. Les dates d'échéance des paiements périodiques sont au plus tard les **30 septembre 2010**, **30 novembre 2010**, **30 janvier 2011**, **30 mars 2011** et **30 mai 2011**. Le paiement se fait par bulletin de versement.

Les frais de rappel s'élèvent à **Fr. 5.-** dès le premier rappel.

4. CONDITIONS

Le(la) participant(e) est inscrit(e) pour la durée d'**une année scolaire**. En cas de maladie de longue durée ou d'accident, seul un certificat médical transmis à la direction dans les meilleurs délais permettra l'annulation d'une période. La MQP se réserve le droit d'annuler une ou plusieurs périodes si l'enfant ne suit pas les consignes du/de la professeur/e et perturbe le bon déroulement des leçons.

ATTENTION : La MQP n'accepte pas de départ en cours d'année.

5. VACANCES SCOLAIRES ET JOURS FERIES

Les cours n'ont pas lieu pendant les vacances ni les jours fériés.

- **Jeûne Genevois** le jeudi **9 septembre 2010**
- **vacances d'automne** du lundi **25 octobre** au dimanche **31 octobre 2010**
- **vacances de Noël** du vendredi **24 décembre 2010** au dimanche **9 janvier 2011**
- **vacances de février** du lundi **21 février** au dimanche **27 février 2011**
- **vacances de Pâques** du jeudi **21 avril** au dimanche **1er mai 2011**
- **Ascension** le jeudi **2 juin 2011**
- **Pentecôte** le lundi **13 juin 2011**
- **vacances d'été** dès le lundi **27 juin 2011**